



« Les municipales, c'est vraiment politique ! »

LES JEUNES RURAUX PRENNENT LA PAROLE

PLAIDOYER POUR LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES DE MARS 2020

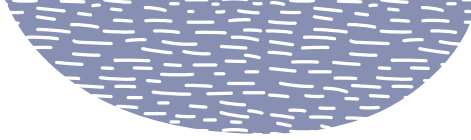


Cela fait 90 ans que le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne permet aux jeunes femmes et hommes des territoires ruraux de s'engager. Un engagement qui n'est, pour nous, pas un moyen de « rendre service » ou « d'être utile » mais bien de participer de manière collective, et à partir de convictions profondes, à la vie politique.

Les élections municipales et communautaires de mars 2020 sont l'occasion de mettre au cœur du débat public les enjeux des territoires ruraux et de celles et ceux qui y vivent. Pour nous, jeunes ruraux, l'échelon municipal est un **espace de démocratie locale où l'on construit du commun** : il gère une partie du quotidien des citoyen·nes qui sont en contact de manière concrète avec

des équipes municipales et sont directement touché·es par les conséquences des choix politiques.

Depuis 2010, les gouvernements successifs ont engagé de vastes réformes territoriales, en particulier avec la loi NOTRe, redéfinissant en profondeur le visage institutionnel du monde rural. La **logique de métropolisation de la ruralité** a été imposée en généralisant le principe de la fusion des communes et le transfert systématique et non démocratique de compétences aux intercommunalités. Nous faisons aujourd'hui le constat de l'échec que cette logique sur nos territoires et une relative insatisfaction chez les élu·es¹.



Depuis 2018, le mouvement des Gilets Jaunes anime le rural et donne un coup de projecteurs aux problématiques que nous vivons en tant que jeunes ruraux : disparition des services publics, éloignement des élus-es, difficultés d'accès aux transports en commun et à la voiture, manque de soutiens financiers...

Il n'est pas normal de devoir abandonner emploi digne, santé, mobilité, et pratiques culturelles parce qu'on ne vit pas en centre ville.

La voix des précaires et des isolés est trop rare dans l'espace public. En tant que jeunes, notre parole doit être écoutée et nos propositions entendues.

A partir de nos 90 propositions pour le monde rural², **nous souhaitons interpeller les élu-es et les candidat-es sur trois enjeux centraux de la ruralité** : l'agriculture et alimentation ; l'accès aux services en milieu rural et la transition démocratique de nos territoires.

¹ Étude menée par l'association des Maires Ruraux de France en mai 2019 sur les nouvelles communes auprès des maires des communes nouvelles et communes déléguées.

² Les 90 propositions pour le monde rural ont été construites par le MRJC à l'occasion de ses 90 ans en 2019. on peut les consulter ici : <https://www.mrjc.org/actualites/90-propositions-pour-le-monde-rural/>



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

📍 2, rue de la Paix, 93500 PANTIN

☎ 01.48.10.38.30

✉ mrjc@mrjc.org

🌐 www.mrjc.org



L'AGRICULTURE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA VIE CITOYENNE.



Le défi du renouvellement des générations agricoles est immense : au cours de la prochaine mandature municipale, **50% des paysan·nes actuel·les prendront leur retraite³**. Nous avons besoin de paysan·nes nombreux·ses pour une alimentation saine et de qualité, respectueuse des sols et du vivant. Sans paysan·nes, nous ne pouvons pas engager une **transition des modèles agricoles vers une agroécologie qui fait vivre ses territoires**. Pour tout cela, nous avons besoin de politiques publiques ambitieuses pour accompagner chaque transmission vers une installation réussie.

Le **développement d'une agriculture de proximité** doit avoir comme objectif la santé publique via une

alimentation de qualité accessible à tous et toutes, et garantir la juste rémunération des producteurs·rices. Cette relocalisation passe par l'organisation de filières équitables et la reconnaissance du rôle des paysan·nes comme acteurs·trices de la vie locale, de la vie économique, et de la préservation de la biodiversité et des paysages.

En travaillant en coopération sur les territoires, nous pouvons à nouveau instaurer un dialogue entre paysan·nes et citoyen·ne·s. Ce **dialogue, rompu par un système agricole**, a éloigné les citoyen·ne·s de la terre et de ses produits et condamné nos agriculteur·trices, dans l'indifférence.

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT À UNE ÉCHELLE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE :

- Agir sur les plans locaux d'urbanisme et utiliser la possibilité de faire des **réserves foncières** pour stopper l'artificialisation des terres. Pour cela, il est possible de se faire accompagner par des associations comme Terre de Liens, le réseau des Addear (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et les CIAP (Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne) pour repérer les terres disponibles et permettre l'installation de paysan·nes au sein des communes.
- Travailler avec **les écoles et les producteurs locaux** pour mieux manger dans les cantines. C'est l'espace idéal pour **éduquer aux enjeux alimentaires et agricoles**, en proposant des repas végétariens réguliers et en augmentant la part des produits locaux et bio dans les cantines. Par la suite, il est possible d'organiser des visites scolaires chez les producteur·trices pour permettre aux jeunes de faire le lien entre production et alimentation.

- Adapter les équipements de cuisine, les recettes et la **formation des personnels de cantine** à la transformation de ces produits bruts, pour permettre leur épluchage, leur découpe et leur cuisson sur place.

CES ÉLU·ES ONT DÉJÀ MIS EN PLACE :

La cuisine collective de **Mouans-Sartoux (Alpes Maritimes, 9 668 habitant·es)** s'est progressivement tournée vers la bio, local ou équitable, jusqu'au 100% en 2012. La commune a fait le choix d'acquérir 6 hectares de terres agricoles et d'embaucher un ouvrier agricole communal pour constituer **une régie agricole municipale**. 85 % des aliments qui composent les mille repas quotidiens (préparés dans une légumerie municipale) proviennent de cette tenue maraîchère. La régie municipale est un outil de réappropriation du foncier local encore très peu utilisée en France, et repose sur le même principe qu'une régie des eaux ou celle de l'assainissement.

³ Aujourd'hui, près d'un tiers des agriculteurs ont plus de 55 ans : https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/06/le-depart-en-retraite-d-un-agriculteur-sur-trois-d-ici-trois-ans-va-bouleverser-le-paysage-agricole_5446630_3234.html



MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

📍 2, rue de la Paix, 93500 PANTIN

☎ 01.48.10.38.30

✉ mrjc@mrjc.org

🌐 www.mrjc.org



L'ACCÈS AUX SERVICES EST NÉCESSAIRE POUR L'ÉGALITÉ ET LA DIGNITÉ DES HABITANT·ES.



Les politiques de rigueur budgétaire ont accéléré la **concentration et la spécialisation des services** dans les pôles urbains, au nom de la rationalisation. Les vagues successives de réformes de l'action publique se sont traduites par la fermeture de nombreux services publics et accentuent la relégation des territoires ruraux. En tant que jeunes vivant en milieu rural, nous souffrons de difficultés d'accès aux études et à l'emploi, qui sont souvent peu diversifiés. La disparition des maternités et des centres de soin accentuent les déserts médicaux. L'accès à des propositions culturelles et aux loisirs est aussi limité. Ce n'est pas une fatalité : les habitant·es comme les élu·es doivent **revendiquer collectivement des moyens financiers à la hauteur des besoins** des communes et intercommunalités.

La question de la **mobilité individuelle est un frein majeur** pour accéder aux services publics en milieu rural : lorsqu'ils existent, ils nécessitent

des temps de trajets importants, à des horaires trop souvent inadaptés et donc une charge financière pour les familles. En parallèle, les transports publics s'avèrent trop rares en termes d'horaires et de couverture géographique. **La numérisation et dématérialisation sont des réponses partielles** qui ne font que renforcer les inégalités et contribuent à vider nos campagnes. Il est nécessaire de penser une complémentarité entre transports individuels et collectifs comme un levier de transition écologique, et repenser des services itinérants, qui vont vers les gens là où il vivent et travaillent.

L'accès à des services de qualité pour toutes et tous doit être construit de manière créative : **nous ne revendiquons pas la diversité et la multiplicité de services qui se trouvent en zone urbaine**. Répondre à ces enjeux ne peut être que le fruit d'une coordination des acteur·trices sur un territoire et d'une implication des habitant·es.

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT À UNE ÉCHELLE MUNICIPALE ET INTER COMMUNALE :

- **Rénover les logements vides dans les bourgs** pour créer des espaces d'accueils dignes, et développer les dispositifs de logements passerelles, qui permettent d'accueillir des jeunes en transit sur un territoire. Cela passe par un travail avec les centres d'apprentissage et les employeurs-euses pour proposer des formations qualifiantes dans nos villages.
- Redonner une place au **vélo en rural** avec des équipements routiers adaptés, des commerces et services publics accessibles à portée de vélo, d'avantage d'accès dans les gares et les trains et un soutien à l'achat du vélo électrique.
- Favoriser des auberges, cafés, gites, **espaces jeunes et tiers lieux gérés par les habitant-es** permettant la mixité et la rencontre.

CES ÉLUS ONT DÉJÀ MIS EN PLACE :

- **Loos-en-Gohelle (Pas de Calais, 6500 habitant-es)** a mis en place le dispositif du «fifty-fifty» pour encourager les initiatives individuelles et collectives sur la commune. Un groupe de citoyen-nes ou d'associations peuvent saisir la commune pour mettre en place une action d'amélioration du cadre de vie : ce projet est alors soutenu financièrement et techniquement par la municipalité si les personnes demandeuses participent à sa mise en oeuvre.
- La Communauté de Communes de **Combeaufontaine (Haute-Saône, 542 habitant-es)** a soutenu l'émergence d'un tiers lieu géré et animé par les jeunes de la commune : cette **Fabrique du Monde Rural**, projet porté par le MRJC, est à la fois un local jeune, un espace de travail partagé, un café associatif... Elle est un lieu repère pour les jeunes, un lieu de rencontres ouvert à tous et pour tous, via la proposition d'animations et une programmation culturelle.



MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

📍 2, rue de la Paix, 93500 PANTIN

☎ 01.48.10.38.30

✉ mrjc@mrjc.org

🌐 www.mrjc.org



« Les municipales, c'est vraiment politique ! »

APPRENDRE À PARTAGER LE POUVOIR POUR UNE TRANSITION DÉMOCRATIQUE DE NOS VILLAGES.



Le mouvement des Gilets Jaunes montre la volonté des citoyen·nes ruraux·ales de prendre part au débat, jusqu'à la prise de décision politique. Au MRJC, nous considérons que la **réappropriation du pouvoir au local** est un enjeu majeur. Pour réussir cette transition démocratique, les élu·es doivent apprendre à ne plus être les uniques preneur·euses de décisions et accepter de **partager le pouvoir avec les citoyen·nes** pour devenir des **animateur·trices de la vie démocratique locale**.

Le rôle des élu·es est de porter un cadre et des directions claires, pour donner aux citoyen·ne·s des objectifs, des temporalités, des limites, et les modalités de la prise de décision finale. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des parties prenantes de la commune et de s'appuyer sur ses ressources pour **construire**

ensemble les réponses les plus adaptées à chacun·e.

Partager le pouvoir, cela passe aussi par rendre la **fonction d'élue municipal·e accessible au plus grand nombre**. En effet, ces mandats sont faits pour des personnes qui ont les possibilités de donner du temps. Afin de favoriser l'inclusion de toutes et tous, en particulier les jeunes et les personnes les plus éloignées du pouvoir, il est nécessaire de proposer une diversité d'approches, de méthodes, de plages horaires et de lieux.

Pour que l'ensemble des citoyen·nes puisse s'épanouir dans les débats, l'éducation populaire doit avoir les moyens de développer son action afin de **redonner la capacité à chacun·e, individuellement et en collectif, de comprendre les rouages des institutions et d'y participer**.

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT À UNE ÉCHELLE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE :

- Plutôt que de rentrer dans le Service National Universel⁴, **travailler étroitement avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire** de la vie politique locale pour permettre dès le plus jeune âge une expérience de la démocratie et de l'engagement local.
- Mettre en place des **formations collectives** avec des élu-es, employé-es, agent-es, citoyen-nes et associations à d'autres méthodes de **gouvernance partagée**, de prise de décision et de débat, en s'appuyant sur les outils de l'éducation populaire.
- **Animer la construction des budgets de la commune**, en lien avec les évènements festifs, lieux de rencontre du territoire et associations du territoire. Cela permet aux habitant-es de faire entendre leur avis sur les budgets d'investissement et de fonctionnement.

Pour mieux comprendre la position des organisations de jeunesse contre le Service National Universel, retrouvez notre tribune ici : <https://www.mrjc.org/actualites/le-mrjc-dit-non-au-service-national-universel/>

CES ÉLU-ES ONT DÉJÀ MIS EN PLACE :

- **Laurenan (Côtes d'Armor, 700 habitant-es)** : Initiée par la municipalité, habitant-es et élu-es municipaux-ales sont engagé-es dans une **démarche participative et collective** pour redynamiser le centre-bourg. La démarche, animée à travers des **réunions publiques**, des **chantiers participatifs**, a permis : l'ouverture d'une épicerie et un café associatif gérés par les habitant-es, la rénovation de la place du village, une réflexion collective sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Valérie Poilâne-Tabart, maire de Laurenan, et présidente de Bruded explique : "J'assume de prendre le pouvoir, mais pour le redonner. Les élus doivent être des animateurs.»
- **La commune de Saillans (Drôme, 1300 habitant-es)** a mis en place des **commissions** thématiques ouvertes aux citoyen-nes pour fixer collectivement les priorités d'action pour chaque compétence municipale. Parallèlement, les **Groupes Action-Projet**, regroupant des citoyen-nes et un-e élu-e référent-e, mettent en œuvre les actions concrètes issues des commissions.



MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

📍 2, rue de la Paix, 93500 PANTIN

☎ 01.48.10.38.30

✉ mrjc@mrjc.org

🌐 www.mrjc.org